



COMMUNE DE LESCURE D'ALBIGOIS - 81380

DÉCISION DU MAIRE N°14/2026
Virement de crédit n° 1 budget général 2026

LE MAIRE DE LA COMMUNE,

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5217-10-6,
- Vu la délibération n°05/2026 du Conseil municipal du 27 mars 2026 portant élection de Monsieur Bernard DELBRUEL en qualité de Maire,
- Vu la délibération n° 13/2026 du Conseil municipal du 9 avril 2026 portant délégation d'attributions au Maire,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 en vigueur,
- Vu la délibération n°21/2026 du Conseil municipal du 27 avril 2026 portant adoption du budget primitif 2026 du budget communal et autorisant Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des crédits ouverts dans chaque section,
- Considérant que l'acquisition de panneaux de signalisation destinés à améliorer l'identification des commerces de proximité nécessite l'inscription de crédits complémentaires sur l'opération n°398 « Opération en faveur des commerces de proximité »,
- Considérant que le montant du virement envisagé demeure inférieur à la limite autorisée par la délibération susvisée,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De procéder à un virement de crédits d'un montant de 263,72 € vers le compte 2188 « Autres immobilisations corporelles » – opération n°398 « Opération en faveur des commerces de proximité » – fonction 632 « Industrie, commerce et artisanat », depuis le compte 2041512 « Bâtiments et installations » – fonction 510 « Services communs ».

ARTICLE 2 : Les crédits budgétaires sont modifiés conformément au mouvement décrit ci-dessus.

ARTICLE 3 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions du Maire, transmise au représentant de l'État dans le département et portée à la connaissance du Conseil municipal lors de sa plus prochaine séance.

ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur général des services et Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable d'Albi sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lescure d'Albigeois, le 12 juin 2026
Le Maire,
Bernard DELBRUEL



Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le 12/06/2026

ID : 081-218101442-20260612-DEC_14_2026-AI

